



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Unité départementale de l'architecture et du
patrimoine d'Indre-et-Loire

Tours, le 15 octobre 2024

à
Monsieur le maire de Sainte-Catherine-de-Fierbois
54 Rue Boucicault
37800 Sainte-Catherine-de-Fierbois

ER/CDM – 2024 - 83

Objet : Projet de périmètre délimité des abords des monuments historiques de Sainte-Catherine-de-Fierbois

Monsieur le Maire,

Par délibérations du 02 octobre 2023 et du 07 octobre 2024, vous avez décidé d'engager des études pour l'élaboration d'un périmètre délimité des abords pour les trois monuments historiques de votre commune, comme le prévoit les lois LCAP et ALUR.

Ainsi, le cabinet d'étude Scale a été missionné pour réaliser les études, aboutissant à la rédaction d'un rapport de présentation et à la proposition d'un PDA commun aux trois monuments.

Cette proposition, qui m'a été adressée le 08 octobre 2024, est l'aboutissement d'un travail collaboratif entre la commission d'urbanisme de votre commune, l'architecte des bâtiments de France en charge de votre commune et le cabinet Scale.

Le périmètre ainsi proposé est le résultat d'un diagnostic de terrain ayant mis en évidence la grande richesse patrimoniale de Sainte-Catherine-de-Fierbois, d'une analyse des enjeux paysagers et patrimoniaux à préserver.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous informer que la proposition de périmètre délimité des abords des monuments historiques de Sainte-Catherine-de-Fierbois reçoit mon accord.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

L'architecte des bâtiments de France

Elodie ROLAND